

Politique de confidentialité relative aux données personnelles

Mobydoc

Contact e-mail: support-fr@axiell.com

Dernière mise à jour : 02/01/2024



Introduction

Objectif du document

Ce document vise à décrire comment Mobydoc met en œuvre la réglementation européenne relative à la protection des données personnelles, décrite dans le règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 accessible [en ligne](#).

Présentation de Mobydoc

Mobydoc est une société française éditrice de logiciels appartenant au groupe Axiell. Elle édite et déploie auprès de ses clients les logiciels suivants (liste non exhaustive) : MobydocExpress, Micromusée, Mobytext, SNBase, Gapi, Archi, Photo, Filmo, Next. Mobydoc déploie également l'application Axiell Collections éditée par le groupe.

Au niveau groupe, le Délégué à la Protection des Données est Henrik Béen

Henrik.been@axiell.com. Le document « Axiell and GDPR » est disponible en anglais à la demande du client.

Important

Mobydoc n'utilise des données personnelles que dans les cas prévus par la réglementation en vigueur :

- L'exécution d'un contrat que nous avons conclu avec vous, et/ou
- Le respect d'une obligation légale, et/ou
- Votre consentement à l'utilisation de vos données

Versions du document

Version	Commentaires	Date	Auteur
0.1	Création	23/04/2018	LBO
1.1	Première version validée et diffusée	17/05/2018	MHA
1.2	[Introduction] Mise à jour du lien hypertexte vers le règlement européen [Annexe 1 - Sécurité] Précision sur le caractère sécurisé du protocole de transfert utilisé lors de la récupération et l'envoi d'une base de données [Recommandations envers les utilisateurs] Ajout d'une recommandation pour les directions informatiques relative à la sauvegarde des bases	18/06/2018	MHA

1.3	<p>Mise à jour du nom du DPO Groupe</p> <p>[Données personnelles dans les logiciels internes] Ajout de :</p> <p>Aucune photo n'est jamais collectée sans l'accord explicite de la personne</p> <p>Communiquer autour de ces événements</p> <p>[Recommandation envers les utilisateurs]</p> <p>Ajout du lien vers le ftps sécurisé</p> <p>[Cas des bases chez des partenaires de Mobydoc] Ajout de :</p> <p>Lieu de stockage (France) des données hébergées</p>	03/02/2020	MHA
1.4	Mise à jour de la liste des traitements (ajout de « Reprise de données »)	01/04/2020	MHA
1.5	<p>Mise à jour de la liste des traitements (p.4 et 6) : retrait de « Reprise de données » redondant avec « Import » ; ajout de « Mise à jour des données »</p> <p>Données recueillies (p.5) : ajout de « Dans certaines maintenances Mobydoc peut être amené à recueillir également les identifiants de connexion SQL des utilisateurs (les utilisateurs du logiciel doivent en effet pour accéder à leur base de données avoir un compte Microsoft SQL serveur). »</p> <p>Mise à jour de la finalité des données recueillies (p.6) : détail des deux types d'intervention possible : prise en main à distance et copie à Mobydoc de la base</p>	23/09/2020	MHA
1.6	Mise à jour du nom du DPO Axiell	01/09/2022	MHA
1.7	Mise à jour du nom du DPO Axiell ; mise à jour du nom du document de référence du groupe (« Axiell and GDPR »), ajout des informations spécifiques au logiciel Axiell Collections	16/05/2023	MHA
1.8	Mise à jour du nom du DPO Axiell	02/01/2024	MHA

Contenu

Introduction	2
Objectif du document	2
Présentation de Mobydoc	2
Important	2
Versions du document	2
Contenu	4
A. Données personnelles dans les logiciels de Mobydoc.....	5
Mobydoc en tant que collecteur de données	5
Données recueillies	5
Finalité des données recueillies	5
Catégories de personnes concernées	6
Recommandations envers les utilisateurs	6
Mobydoc en tant que processeur de données	7
Données recueillies	7
Finalité des données recueillies	7
Catégories de personnes concernées	7
Droits des personnes	7
Cas des bases hébergées chez des partenaires de Mobydoc	8
B. Données personnelles dans les logiciels internes.....	8
Données recueillies	8
Finalité des données recueillies	8
Droits des personnes	9
Annexe 1 : mesures de sécurité	9
Annexe 2 : procédure de notification des violations des données personnelles.....	10

A. Données personnelles dans les logiciels de Mobydoc

Mobydoc en tant que collecteur de données

Données recueillies

Mobydoc et Axiell sont éditeurs de logiciels dans lesquels des données personnelles peuvent être recueillies par les utilisateurs des logiciels.

S'agissant de logiciels dédiés à la gestion informatisée des collections, il s'agira en général de données liées aux auteurs ou exécutants de l'œuvre, ses donateurs ainsi que les partenaires de l'institution (experts, restaurateurs, photographes, transporteurs, emprunteurs...).

Les logiciels offrent un grand nombre de possibilités de saisie. Celles-ci sont normées par les noms des fichiers, des zones et des champs. Les saisies restent toutefois adaptables du fait de la liberté de choix de termes offerte aux utilisateurs. De plus des champs de type « Notes », totalement libres, sont disponibles. Les bases de données permettent, dans les fichiers « Personnes-collectivités », « Personnes physiques et morales » et « Adresse », de renseigner des informations non obligatoires de type « Etat civil ». Le fichier Multimédia permet l'accès de manière non obligatoire à des documents numériques (photo, vidéo...) représentant des personnes.

Chaque utilisateur est responsable de la nature des informations saisies et doit être conscient des limites apportées par la loi à celles-ci. Sont jugées particulièrement sensibles les informations relatives aux personnes concernant leurs opinions philosophiques, religieuses, syndicales, leur vie sexuelle, leur santé ou leur origine raciale ou ethnique, ainsi que leur numéro de sécurité sociale ou leurs éventuelles condamnations. Un musée ne devrait donc pas collecter de données de ce type. Des fonctionnalités de profils disponibles permettent aux utilisateurs qui le souhaitent de paramétrer une collecte *a minima* des données personnelles.

Pour terminer sur la liste des données à caractère personnel susceptibles d'être renseignées dans les outils Axiell, se trouvent les comptes utilisateurs de connexion aux bases. Ces comptes sont créés par l'administrateur dans le Programme administrateur / dans la base « users ». Certains sont obligatoires (nom d'utilisateur et mot de passe), d'autres non obligatoires (prénom, adresse mail, numéro de téléphone...). Ces informations se retrouvent dans les zones Informations Système / Données de gestion des notices.

Finalité des données recueillies

Les données recueillies par les utilisateurs dans les logiciels Mobydoc ont pour finalité la gestion de leurs collections ; différents traitements peuvent être appliqués par les utilisateurs sur ces données :

- Consultation
- Modification
- Suppression
- Import/export
- Contrôle d'accès
- Réalisation de copie ; réplication
- Hébergement
- Sauvegarde/restauration
- Mise à jour
- Nettoyage
- Moissonnage via l'API Axiell
- Passage de scripts

Catégories de personnes concernées

Deux catégories principales sont concernées :

- Les personnes en lien avec la collection : auteur / exécutant, donateurs, collecteurs, transporteurs, agents récoleurs, photographe, emprunteurs (liste non exhaustive)
- Les utilisateurs du logiciel

Recommandations envers les utilisateurs

- Afin de respecter la vie privée des personnes citées dans la base de données il appartient à l'administrateur de la base de données de :
 - o Rédiger une charte de saisie. Celle-ci devra préciser le périmètre des données concernant les personnes.
 - o Créer des comptes utilisateurs protégés par mot de passe afin de limiter les accès aux données personnelles
 - o Limiter au strict nécessaire les droits d'export des données : les fonctions « Imprimer », « Prévisualiser / Imprimer » « Exporter » (ASCII, OPAC-Web, Excel, PDF, XML, csv...) peuvent être rendues inaccessibles pour tout ou partie des utilisateurs
 - o S'assurer que ces fonctions d'export soient connues de l'administrateur de la base afin de répondre aux demandes d'accès, de mise à jour, de portabilité ou de suppression des données que pourrait formuler le propriétaire des données personnelles
 - o Supprimer le compte utilisateur de toute personne quittant l'institution et contacter Mobydoc en cas de besoin d'anonymisation / pseudonymisation des informations (ce qui permet de garder trace des statistiques dans le base de données).
 - o Retirer ou rendre anonyme toute information personnelle du fichier « Personne / Collectivité » / « Personnes physiques et morales » en l'absence de base légale pour les conserver.
 - o Utiliser le site sécurisé : <https://axfer.axiell.com/> pour le transfert des données
 - o Contacter le support de Mobydoc sur support-fr@axiell.com en cas de difficulté à mettre en œuvre ces recommandations
- Afin de faire face aux risques d'usage abusif des données, de vol et de piratage, il convient à chaque direction informatique de mettre en place les actions adéquates telles que sécurisation par mot de passe, antivirus (...).
- Enfin, nous recommandons aux directions informatiques de mettre en œuvre une procédure de sauvegarde de la base de données à une fréquence adaptée à l'intensité de l'usage faits par les utilisateurs de la base. Cela peut être par exemple des sauvegardes journalières, hebdomadaires, mensuelles et annuelles.

Mobydoc en tant que processeur de données

Afin de fournir ses services de maintenance Mobydoc est amené à traiter les bases de données de ses clients. Ces prestations permettent le maintien en conditions opérationnelles des bases de données à titre préventif (pour éviter la survenance d'anomalie), correctif (correction des anomalies) et évolutif (mesures visant à améliorer le fonctionnement ou à prendre en compte de nouvelles dispositions législatives ou réglementaires).

Données recueillies

Les données personnelles concernées sont celles déjà présentes dans les bases de données de Mobydoc (et décrites plus haut). Dans certaines maintenances Mobydoc peut être amené à recueillir également les identifiants de connexion SQL des utilisateurs (les utilisateurs du logiciel doivent en effet pour accéder à leur base de données avoir un compte Microsoft SQL serveur).

Finalité des données recueillies

Le traitement peut se faire :

- Par une prise en main à distance. L'intervention dure en général de 5 minutes à 1 heure.
- Ou par l'envoi par le client à Mobydoc de ses données. Mobydoc peut en effet être amené à stocker et traiter des copies des bases de données sur un de ses serveurs internes localisé à Mobydoc, Toulouse :
 - o Dans le cadre d'une maintenance ou d'une prestation spécifique. La durée du traitement est d'environ 7 jours ouvrés
 - o Dans le cadre d'une formation chez le client. Dans ce cas, à la demande du client, une copie de la base de données du client peut être stockée sur le PC portable du formateur et faire l'objet de traitement.
 - o Les copies sont fournies directement et uniquement par le client.

Les traitements pouvant être appliqués par Mobydoc sur ces données sont les mêmes que ceux listés plus haut au paragraphe « Finalité des données recueillies ».

Pour connaître les mesures de sécurité mises en œuvre pour protéger ces données, se référer à l'Annexe 1.

Catégories de personnes concernées

Deux catégories principales sont concernées :

- Les personnes en lien avec la collection : auteur / exécutant, donateurs, collecteurs, transporteurs, agents récoleurs, photographe, emprunteurs (liste non exhaustive)
- Les utilisateurs du logiciel

Droits des personnes

- Mobydoc ne dispose pas de données personnelles différentes de celles traitées à la demande des clients. Dès lors, le droit à l'accès s'effectue auprès du client.

- Les informations à caractère personnel présentes dans les bases de données ne sont en aucun cas modifiées par Mobydoc
- Les bases de données stockées à Mobydoc peuvent être envoyées au client, et seulement à lui, à sa demande.
- La conservation des bases de données à des fins de maintenance ou de prestation spécifique est fixée à maximum 3 ans à partir de la date de réception de base à Mobydoc. Le client en est informé lors de l'envoi de sa base. Passé ce délai les bases sont automatiquement supprimées. Le client peut adresser à Mobydoc une demande de suppression de sa base à tout moment. Si à l'occasion de la fin du contrat liant le client à Mobydoc le client souhaite que Mobydoc supprime les bases de données, le client en informera Mobydoc et précisera s'il souhaite que Mobydoc lui envoie les bases avant suppression. La destruction fera dans ce cas précis l'objet d'un Procès-Verbal. Les bases de données sur les PC des formateurs sont quant à elles supprimées automatiquement au bout de 3 mois après la formation.

Cas des bases hébergées chez des partenaires de Mobydoc

A la demande du client, pour les applications éditées par Mobydoc telles que Micromusée, Mobydoc peut faire appel à des partenaires pour l'hébergement de certaines bases de données. Les données personnelles concernées sont celles déjà présentes dans les bases de données de Mobydoc (et décrites plus haut), avec en plus les identifiants de connexion fournis par l'hébergeur et nécessaires à l'utilisateur pour se connecter. Mobydoc s'engage à choisir un partenaire qui héberge les bases de données en France.

Le nom et les coordonnées du prestataire sont renseignés dans l'outil interne de CRM (outil de « Customer Relationship Management ») de Mobydoc et identifié clairement comme tel.

Mobydoc a démarré un processus de validation de ces prestataires en général, et du prestataire d'hébergement en particulier, afin de s'assurer qu'ils mettent en œuvre un niveau de sécurisation au moins équivalent à celui existant chez Mobydoc.

Mobydoc s'engage à informer le client concerné de tout changement envisagé concernant le remplacement du prestataire d'hébergement.

B. Données personnelles dans les logiciels internes

Mobydoc est processeur de données à caractères personnelles.

Données recueillies

Les données personnelles traitées sont les suivantes : genre, nom, prénom, adresse mail professionnelle, numéros de téléphone professionnels, numéro de fax, adresse postale professionnelle, fonction au sein du musée ou de l'institution, nom du musée ou de l'institution dans laquelle travaille cette personne. Aucune photo n'est jamais collectée sans l'accord explicite de la personne. Seules les données strictement nécessaires sont renseignées. Toutes les activités effectuées pour le compte des clients sont tracées dans les logiciels internes de Mobydoc.

Finalité des données recueillies

Mobydoc a besoin de ces données personnelles pour :

- Établir des devis, contrats et factures
- Fournir des attestations de formation
- Informer les clients des nouveautés sur ses logiciels et les activités de la société
- Inviter les clients aux événements organisés par la société
- Communiquer autour de ces événements
- Contacter les clients dans le cadre de maintenances (logiciel unique pour tout le groupe : Hornbill)
- Travailler avec les utilisateurs à des évolutions logicielles (logiciel Mantis ou JIRA)
- Permettre aux clients de proposer des idées d'évolution (logiciel unique pour tout le groupe : plateforme Aha!)

Pour connaître les mesures de sécurité mises en œuvre pour protéger ces données, se référer à l'Annexe 1.

Droits des personnes

- L'accès aux données peut se faire par simple demande par mail sur contact-fr@axiell.com.
- Un page en ligne permet aux personnes d'informer Mobydoc d'une demande de mise à jour de leurs données personnelles : <https://www.axiell.com/fr/preferences-de-newsletter/>. De plus, grâce à l'envoi d'une newsletter mensuelle, toute adresse mail invalide peut être détectée et permet à Mobydoc de maintenir à jour les données.
- A la demande exclusive de la personne les informations personnelles la concernant et stockées dans le CRM de Mobydoc peuvent être exportées au format XLS et envoyées au demandeur par mail
- La conservation des données a lieu tout au long du contrat qui lie Mobydoc avec l'institution dans laquelle travaille la personne. Au cours du contrat toute personne a la possibilité de contacter Mobydoc pour demander que ses informations personnelles soient supprimées. Si à l'occasion de la fin du contrat liant le client à Mobydoc la personne souhaite que Mobydoc supprime ses données personnelles, la personne en informera Mobydoc et précisera si elle souhaite que Mobydoc lui envoie ses données personnelles avant suppression. La destruction fera l'objet d'un Procès-Verbal.

Cas des prospects

Les prospects qui le souhaitent peuvent recevoir notre newsletter en s'inscrivant sur ce lien : <https://www.axiell.com/fr/abonnez-vous-a-notre-newsletter/>

Annexe 1 : mesures de sécurité

Mobydoc s'engage à mettre en œuvre les mesures garantissant un niveau de sécurité adapté au risque.

- Sécurité physique des locaux : protection des matériels contre les pertes de service essentiels via onduleurs.
- Sécurité organisationnelle : présence d'une clause de confidentialité dans tous les contrats de travail ; formation du personnel à la réglementation RGPD en janvier 2018 ; groupe de travail se réunissant à un rythme régulier afin de consolider la politique de confidentialité relative aux données personnelles, identifier les failles et mettre en place les actions correctives.

- Sécurité logique : contrôle d'accès par authentification, politique de mots de passe, protection des environnements informatiques sensibles par logiciel antivirus à jour, utilisation d'un protocole de transfert sécurisé lors des récupérations / envoi de bases

Annexe 2 : procédure de notification des violations des données personnelles

Mobydoc s'engage à notifier à ses clients toute violation de données à caractère personnel dans les meilleurs délais en détaillant les informations suivantes :

- Description de la nature de la violation
- Nom et coordonnées du délégué à la protection des données
- Description des conséquences possibles de la violation des données
- Description des mesures prises

Mobydoc s'engage également à notifier toute violation des données personnelles à la CNIL conformément à l'article 33 de la réglementation (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016.